

le 4 Avril 1901 Remis par Monsieur Tadamasa Hayashi Paris

les effets ci-après détaillés dont son compte est crédité, sous les réserves d'usage suivant le présent Bordereau

Il est expressément stipulé que le [protêt] à bonne date n'est pas garanti.

1° Pour les effets portant des indications erronées ou incomplètes. 2° Pour les effets n'ayant pas, au moins, de 5 à 25 jours à courir, suivant les distances et les difficultés d'encaissement, ainsi que pour ceux payables dans les localités 10, 15, 20, 25 [en] fin de mois, les chefs-lieux d'arrondissement exceptés — 3° Pour les effets payables dans les localités en temps utile — 4° Pour les effets sur la Corse, l'Algérie, la Tunisie et l'Etranger.

Nous ne garantissons pas, non plus, le suivi de la mention sans frais.

Sommes	Lieux de Paiement	Changes		Echéances	Intérêts	
		Taux	Produits		Jours	Produits
25400	Paris	1/4		5 Juillet	93	5%
27940	„			„ „		
30480	„			„ „		
33020	„			„ „		
33020	„		37465	„ „		193570
						37465
149860	Vos propres acceptations remises pour votre compte par M. S. Bing			timbres		110
						231145
231145						
14754855	Net					
1	environ par câble à Yokohama de Y. 50000.					
30000						
1754835						